

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
DU GRAND ANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 23 MAI 2013**

Délibération
n° 2013.05.094

**Parc automobile :
changements
d'affectation de
véhicules**

LE VINGT TROIS MAI DEUX MILLE TREIZE à 17h30, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération du Grand Angoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **15 mai 2013**

Secrétaire de séance : Michel BRONCY

Membres présents :

Philippe LAVAUD, Denis DOLIMONT, Jean-Claude BEAUCHAUD, François NEBOUT, Michel BRONCY, Fabienne GODICHAUD, Didier LOUIS, Jean-Claude BESSE, Michel GERMANEAU, Nicolas BALEYNAUD, Brigitte BAPTISTE, André BONICHON, Michel BONNEFOND, Patrick BOUTON, Stéphane CHAPEAU, Françoise COUTANT, Monique DALLAIS, Marie-Noëlle DEBILY, Catherine DEBOEVERE, Gérard DESAPHY, Catherine DESCHAMPS, Gérard DEZIER, Jacques DUBREUIL, François ELIE, Guy ETIENNE, Annette FEUILLADE-MASSON, Maurice FOUGERE, Henri GARCIA, Jean-Pierre GRAND, Janine GUINANDIE, Maurice HARDY, Robert JABOUILLE, Victor KERRIGUY, Françoise LAMANT, André LAMY, Dominique LASNIER, Francis LAURENT, Bertrand MAGNANON, Véronique MAUSSET, Djillali MERIOUA, Cyrille NICOLAS, Jacques NOBLE, Jean PATIE, Marie-Annick PAULAIS-LAFONT, Catherine PEREZ, Jacques PERSYN, Laurent PESLERBE, Alain PIAUD, Rachid RAHMANI, Christian RAPNOUIL, Zahra SEMANE, Patrick VAUD

Ont donné pouvoir :

Jacky BONNET à Zahra SEMANE, Yves BRION à Françoise COUTANT, Madeleine LABIE à Gérard DESAPHY, Joël LACHAUD à Dominique LASNIER, Frédéric SARDIN à Véronique MAUSSET, Dominique THUILLIER à Janine GUINANDIE

Excusé(s) représenté(s) :

Bernard CONTAMINE par Henri GARCIA, Redwan LOUHMADI par Victor KERRIGUY, Philippe RICHARD par Michel BONNEFOND, Gilles VIGIER par Monique DALLAIS

Excusé(s) :

Jean-François DAURE, Nadine GUILLET, Martine RIVOISY

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 23 MAI 2013**DELIBERATION
N° 2013.05.094**AFFAIRES GENERALES / CONSTRUCTION ET
PATRIMOINERapporteur : **Monsieur DOLIMONT****PARC AUTOMOBILE : CHANGEMENTS D'AFFECTION DE VEHICULES**

Dans le cadre du renouvellement du parc automobile et pour répondre aux besoins des services du GrandAngoulême, 6 véhicules ont fait l'objet d'un changement d'affectation de budget. Leurs caractéristiques sont les suivantes :

Véhicules transférés du budget principal au budget annexe déchets ménagers :

	Véhicule 1	Véhicule 2
Immatriculation	AP 189 BP	3293 VK 16
Marque et type	RENAULT Clio	CITROEN Berlingo
1 ^{ère} mise en circulation	25/03/2010	10/08/2007
Kilométrage	49 009 au 13/11/2012	74 261
N° d'inventaire	BP-AG-60/2009 A3	BP-AG-46/2006-B
Date d'achat	29/03/2010	13/08/2007
Valeur d'achat	9 498,00 €	11 673,89 €
Valeur nette comptable	6 648,60 €	5 839,35 €

Véhicules transférés du budget annexe déchets ménagers au budget principal :

	Véhicule 3	Véhicule 4	Véhicule 5
Immatriculation	CL 930 RH	BZ 795 GN	48 TL 16
Marque et type	OPEL Corsa	RENAULT Kangoo	RENAULT Clio
1 ^{ère} mise en circulation	10/10/2012	20/12/2011	26/11/2001
Kilométrage	2 471 au 15/11/2012	12 599	156 171
N° d'inventaire	DM-30/2012 B	DM-11/2012A	BP-OM-03/2002
Date d'achat	11/10/12	06/01/2012	28/11/2001
Valeur d'achat	12 400,51 €	14 929,91 €	8 364 €
Valeur nette comptable	11 160,46 €	14 929,91 €	0 €

.../...

Véhicule transféré du budget annexe eau potable au budget principal :

	Véhicule 6
Immatriculation	8065 TJ 16
Marque et type	RENAULT Twingo
1 ^{ère} mise en circulation	25/07/2001
Kilométrage	150 979 au 19/10/2012
N° d'inventaire	EAU POT 08/2001
Date d'achat	21/08/2001
Valeur d'achat	8 034,06 €
Valeur nette comptable	0 €

Vu l'avis favorable de la commission environnement, cadre de vie, construction du 30 avril 2013,

Je vous propose :

D'APPROUVER les changements d'affectation de budget des véhicules ci-dessus.

D'AUTORISER le comptable à réaliser les opérations d'ordre non budgétaires nécessaires à ces transferts.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :	
<u>Reçu à la Préfecture de la Charente le :</u> 29 mai 2013	<u>Affiché le :</u> 29 mai 2013